



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE CINQ ATELIERS INTITULÉS "EDUCATION AUX MEDIAS" PAR LOUISE BARTLETT A DES COLLEGIENS DE LA VILLE DE VINCENNES

**DÉCISION N° DM-25-015
EN DATE DU 21 JANVIER 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2024-2025,

CONSIDÉRANT la proposition d'ateliers de Louise Bartlett, en sa qualité de journaliste, domicilié au 11 rue de Tourtille – 75020 PARIS,

D É C I D E

DE SIGNER avec Louise Bartlett, en sa qualité de journaliste, domiciliée au 11 rue de Tourtille – 75020 PARIS, un contrat de prestation de service pour l'animation de cinq ateliers intitulés « Education aux médias » à des collégiens de la Ville de Vincennes, le jeudi 9 janvier 2025, le mercredi 15 janvier 2025, le mercredi 22 janvier 2025, le jeudi 23 janvier 2025 et le vendredi 24 janvier 2025, dont le coût est fixé à trois mille euros (3 000,00 € T.T.C.) les cinq ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250121-lmc1H12782H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/01/2025
Date de Publication : 21/01/2025